



SCRATCH / HANDICAP 70%

Bowling d'Avignon les 5 et 6 avril 2025

La ligue régionale, en l'absence d'un Comité Départemental dans le Vaucluse, organise le Championnat Départemental du Vaucluse.

Ce tournoi sera homologué. Il est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés dans le Vaucluse en règle avec la FFBSQ. Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération. Le listing de référence sera celui à paraître de **MARS 2025**.

ELIMINATOIRES: 6 LIGNES EN 2 SERIES DE 3 LIGNES

1^{er} tour: samedi 5/04/2025 à 9h30

2^{ème} tour: dimanche 6/04/2025 à ~~9h30~~ **9h00**

Si nécessaire, en cas de saturation au-delà de 28 inscrits par tour, un 3^{ème} tour pourra être ouvert le samedi 5/04/2025 à 13h30

Le tour du dimanche est réservé en priorité pour les licencié(e)s dont le siège social du club est le plus éloigné.

FINALE: dimanche 6 avril pour 4 LIGNES SUPPLEMENTAIRES

Le quota des qualifiés(es) en finale sera proportionnel à la répartition des inscrits « Hommes » et « Femmes » pour un maximum de 24 finalistes.

13h30: 2 x 2 lignes pour **24** qualifié(e)s max

15h30: Remise des prix

Les meilleurs joueurs / joueuses du classement «Handicap» à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale «Dames» et une finale «Hommes» **sur 4 lignes**.

Un classement «Scratch» et un autre «Handicap» seront établis sur le total de l'ensemble des 10 lignes.

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo (ligne scratch pour le classement «scratch», ligne handicap pour le classement «handicap»).

Les titres de champion / championne du Vaucluse «Scratch» seront attribués aux 1ers de chaque catégorie Homme / Femme.

Les titres de champion / championne du Vaucluse «Handicap» seront attribués aux 1ers de chaque catégorie Homme / Femme.

Dans l'hypothèse d'un même concurrent vainqueur dans les deux catégories, priorité sera donnée au titre «Scratch» et le concurrent classé second du classement «Handicap» sera déclaré vainqueur dans cette catégorie.

Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des présidents de CLUBS à l'aide d'un bulletin

d'inscription en ligne au plus tard le: **31/03/2025 à minuit.**

Le montant des ENGAGEMENTS est fixé à **36€ ou 40€ en fonction du nombre d'inscrits** (comprenant les frais d'engagement et les lignes). Il sera facturé aux clubs par le trésorier de la Ligue Régionale RegionSud.

Les titulaires d'une licence individuelle peuvent s'inscrire en se rapprochant des membres de la Ligue REGIONSUD. Le paiement des engagements pour ces licenciés devra être réglé par anticipation auprès de la ligue régionale, ou sur place auprès de l'arbitre de la compétition (chèque à l'ordre de la Ligue).

RECOMPENSES POUR LES DEUX CLASSEMENTS HANDICAP et SCRATCH

Les vainqueurs «Scratch» seront récompensés par le remboursement de leur inscription.

Les vainqueurs «Handicap» et les seconds seront récompensés par le remboursement de leur inscription.

Le vainqueur scratch qui pourrait se retrouver bénéficiaire de deux Remboursements (si premier ou second au classement «Handicap»...) laissera bénéficier de ce remboursement le concurrent «Handicap» classé immédiatement après lui.

Dans chaque catégorie :

1^{er} joueur / joueuse: 1 trophée

2^{ème} joueur / joueuse: 1 trophée

3^{ème} joueur / joueuse: 1 trophée

BILAN FINANCIER (base 35 participants)	prix	Qté	RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement	40,00 €	35	1 400,00 €	
Frais de parties	3,60 €	306		1 101,60 €
Frais d'homologation	0,08 €	306		24,48 €
Remboursement frais engagements	40,00 €	6		240,00 €
Assortiments trophées	60,00 €	1		60,00 €
Participation de la ligue		1	26,08 €	
TOTAL			1 426,08 €	1 426,08 €

BILAN FINANCIER (base 45 participants)	Prix	Qté	RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement	36,00 €	45	1 620,00 €	
Frais de parties	3,60 €	366		1 317,60 €
Frais d'homologation	0,08 €	366		29,28 €
Remboursement frais engagements	36,00 €	6		216,00 €
Assortiments trophées	60,00 €	1		60,00 €
Participation de la ligue		1	2,88	
TOTAL			1 622,88 €	1 622,88 €